

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

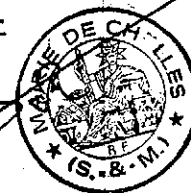


13

PRECISE que la dépense sera imputée au chapitre 934-22 - article 615.

N° 6 - CONTRAT DE MAINTENANCE POUR MATERIEL INFORMATIQUE-

LE CONSEIL MUNICIPAL,



REÇU A LA SOUT-PREFECTURE
DE MEAUX

le 10 Octobre 1985

AFFICHE LE 20.09.1985

APPROUVE le contrat concernant la maintenance du matériel CII HONEYWELL BULL, acquis en 1985, d'un montant mensuel révisable, la première mensualité s'élevant à la somme de : 1.266,64 F. T.T.C.

PRECISE que les crédits nécessaires à la couverture de la dépense ont été prévus au Budget Primitif 1985, chapitre 934-0 - article 6314.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat précité.

N° 7 - A.P.S. BIBLIOTHEQUE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL -

Monsieur JOGUET fait l'exposé suivant :

Le dossier présenté constitue l'avant-projet sommaire de la construction d'une nouvelle bibliothèque projetée dans le cadre du projet de construction prévu sur le terrain sis 28-30 rue Eterlet.

La construction sera implantée derrière l'immeuble projeté, en façade du passage donnant accès au parc Saint-Hubert et sa façade postérieure s'ouvrira sur le parc boisé, situé au fond de la parcelle.

La bibliothèque sera édifée sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée de 434 m² comprenant :

- la salle de prêt,
- les locaux d'accueil et de service,
- le local stockage et réparation,
- les bureaux du bibliothécaire et du sous-bibliothécaire,
- les sanitaires
- et un abri couvert extérieur.

L'étage de 367 m² comprendra :

- une salle bibliothèque enfantine
- et une salle de prêt.

./...